

Bonjour,

Je souhaite exprimer mon désir d'instaurer une loi qui permet au distributeurs de publisacs a travers la province de pouvoir en distribuer seulement là où une autorisation à été installer; collant, lettre, affiche, etc. Depuis plusieurs années, je constate dans tous les logements ou j'ai résidé que la majorité des publisacs ne sont même pas d'ébalé et sont jetés directement au "recyclage et ou bien au poubelles". Nous sommes tous bien conscient de la situation planétaire qui s'empire d'année en année et nous sommes aussi conscient que nous en sommes tous responsable. Le niveau de déchet produit par notre société de consommation dépasse largement ce que notre planète est capable de prendre afin de rester saine.

Étant donné que nous devons aussi prendre la responsabilité d'améliorer la situation, pour nous et pour nos prochaines générations, s'il y en a, en diminuant la quantité de déchets produits et ce en distribuant ses fameux publisacs seulement là où ils sont voulus.

Chaque année au moins 900 tonnes de papiers sont jeté simplement du a ce gaspillage, uniquement lié au publisacs jeté, sans meme etre lus.

Soyons brillant, veuillez nous aidez a avoir une planète qui va de mieux en mieux et non le contraire.

Merci de respecter votre chère terre Mère.

Ils pourraient très bien les envoyé par courriels ses publicités.

Vous verrez bien que les intéressé a recevoir cette paprasse seront beaucoup moins nombreux que la quantité de publisacs distribuer en ville et/ou en province.

S'il en viens a que cette compagnie productrice de dechets doive fermé ces portes parce qu'il n'ont pas assez de clients, et bien qu'il en soit ainsi.

La terre a besoin de leur mains et têtes pour des tâches bien plus enrichissantes que de produire des dechets.

Merci encore,

Au nom de toute l'humanité.

Lorenzo Sosa-Rey